



INSTITUT CONSTANT
DE REBECQUE

Comment l'ONU nuit à la paix mondiale

À propos de cette étude

L'Institut Constant de Rebecque évalue dans ce rapport la nature et les activités de l'Organisation des Nations Unies et leur impact sur la paix dans le monde. Afin de garantir les principes opérationnels de l'Institut, notamment l'indépendance intellectuelle absolue vis-à-vis de groupes d'intérêts particuliers, de lobbies, du pouvoir étatique ou de groupements et partis politiques, ce rapport a été soumis à trois relectures indépendantes.

À propos de l'Institut Constant de Rebecque

L'Institut Constant de Rebecque est un organisme indépendant de réflexion libérale et de recherche prescriptive. L'Institut développe des solutions novatrices et durables aux défis actuels, enrichit le débat public et sert de plate-forme pour l'avant-garde intellectuelle. Il thématise en particulier l'autonomie privée, la propriété, la concurrence institutionnelle, la sphère privée et le libre-échange.

L'Institut Constant de Rebecque sert uniquement à des fins d'utilité publique, sans poursuivre de but lucratif. Toutes ses activités de recherche sont financées par des participations privées diversifiées ; afin de préserver son indépendance et son intégrité, l'Institut n'accepte aucun financement étatique. L'Institut Constant de Rebecque se rattache à la famille de pensée libérale et s'inscrit dans une vision ouverte et pluraliste de la société.

Résumé

Fondée en 1945, l'Organisation des Nations Unies promeut officiellement la paix mondiale, la protection des droits de l'homme et l'amélioration du bien-être de toute l'humanité. Cependant, derrière la façade resplendissante de cette déclaration d'intentions se cache une réalité très différente.

Avant tout, les Nations Unies n'ont jamais tant unifié les nations que les États, avec pour conséquence une mise sur un pied d'égalité morale, au nom de la souveraineté, de tous les régimes gouvernementaux, y compris les pires dictatures et tyrannies criminelles ; la distinction entre meurtre de masse et respect des droits de l'homme est réduite à une simple question d'opinion politique dépendant d'un vote majoritaire à l'Assemblée générale.

Ce relativisme moral s'est naturellement retrouvé dans la Commission des droits de l'homme et le Conseil des droits de l'homme qui lui a succédé. Puisque ce sont les États les moins respectueux des droits de l'homme qui y sont majoritaires, ils peuvent par leurs votes s'en prendre aux États plus libres, détournant ainsi l'attention de la misère et de l'oppression dans lesquelles ils maintiennent leurs propres populations. L'un des exemples les plus flagrants en est constitué par les résolutions totalement disproportionnées adoptées contre Israël, le seul pays relativement libre de la région, alors qu'à l'inverse, des organisations terroristes palestiniennes sont sponsorisées par l'ONU.

La vision des droits de l'homme de l'ONU souffre par ailleurs de son parti pris socialiste. En plus d'énumérer de véritables et essentiels droits individuels tels que le droit de propriété ou la liberté d'expression, la Déclaration des droits de l'homme inclut en effet une série d'articles impliquant des violations de ces mêmes droits. Cette même tendance socialiste se retrouve dans les visées de centralisation fiscale de l'ONU, en particulier sa proposition d'une Organisation Fiscale Internationale, dans ses appels à toujours davantage d'aide au développement, malgré l'inefficacité patente de celle-ci à sortir les pays pauvres de la misère, ainsi que dans ses attaques contre la libre entreprise par le biais de la Convention sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto qui s'en est suivi.

Quant au maintien de la paix, autre grand but de l'ONU, le bilan en la matière a été exclusivement négatif. L'ONU s'est montrée notoirement incapable d'empêcher les conflits ; au contraire, elle a offert un semblant de légitimité aux belligérants les plus agressifs, en les reconnaissant comme partenaires légitimes, voire en les incluant dans son Conseil de sécurité, en contribuant à leur financement, et en leur permettant de condamner les États moins oppresseurs qu'eux par le truchement de ses instances censées défendre les droits de l'homme.

Face à la nuisibilité de l'ONU et de ses programmes, lever les entraves étatiques au commerce et reconnaître et respecter universellement les droits de propriété individuels en tant que droits de l'homme authentiques sont de bien meilleures garanties pour une paix mondiale.

Table des matières

Nation et État	5
I. L'étatisme et le relativisme moral contre les droits de l'homme	7
La croisade contre Israël.....	8
II. Vers une utopie socialiste mondiale ?	11
Le programme anticapitaliste de l'ONU.....	12
La fiscalité mondiale comme nouvelle tyrannie.....	15
L'aide : la voie de la pauvreté durable.....	16
III. L'échec du « maintien de la paix » de l'ONU	20
L'alternative.....	22

Nation et État

L'Organisation des Nations Unies, la plus influente et la plus universelle des organisations internationales, a été fondée en 1945, officiellement dans le but de promouvoir la paix mondiale, de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales et d'améliorer le bien-être de toute l'humanité par la coopération internationale et l'action concertée. L'attachement de l'ONU au principe d'universalité dans un esprit de tolérance est exprimé par la Charte rédigée par les États fondateurs il y a plus de 60 ans.

Mais derrière la façade resplendissante de cette déclaration d'intentions se cache une réalité très différente. Fondée à l'apogée du collectivisme, avec les États-Unis en plein New Deal, l'Europe déchirée par la guerre et la Russie sous régime communiste, les Nations Unies n'ont jamais tant unifié les nations que les États : l'article 4 de la Charte invite de façon évocatrice « tous autres États pacifiques » à rejoindre l'ONU. Dès son début l'ONU a été une union d'États, servant principalement d'assurance psychologique et de légitimation du pouvoir étatique, et, trop souvent, de l'abus de pouvoir : selon le principe d'« égalité souveraine », posé par l'article 2 de la Charte, l'ONU ne fait guère de distinction morale entre les types de régimes politiques.

La confusion sémantique entre nation et État est au centre de l'idéologie onusienne. Dans un sens, l'ONU a encouragé les États à « nationaliser » les nations : selon ses principes, les nations ne reflètent plus les sentiments d'individus partageant une volonté personnelle de vivre ensemble et de perpétuer la valeur de leur patrimoine culturel ; les nations deviennent des prérogatives des États. Puisqu'il implique la nationalisation de sentiments, le concept rigide d'« État-nation » sous-tendant la doctrine de l'ONU est une aberration : l'Histoire montre que les États ont plus tendance à détruire les communautés nationales spontanées qu'à les promouvoir.¹

Comme l'a exprimé le philosophe français Ernest Renan, « une nation n'a pas plus qu'un roi le droit de dire à une province : "Tu m'appartiens, je te prends". Une province, pour nous, ce sont ses habitants ; si quelqu'un en cette affaire a droit d'être consulté, c'est l'habitant. Une nation n'a jamais un véritable intérêt à s'annexer ou à retenir un pays malgré lui. Le vœu des nations est, en définitive, le seul critérium légitime, celui auquel il faut toujours en revenir. »² Autrement dit, les nations ne dépendent pas des États. Et contrairement à une idée répandue, elles ne sont pas non plus basées sur l'ethnie ou tout autre critère arbitraire : « L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. »³ Une nation est donc avant tout une question personnelle, basée sur la raison

¹ Pascal Salin, *Libéralisme* (Paris, Odile Jacob, 2000), p. 234.

² Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », Conférence faite à la Sorbonne, 11 mars 1882.

³ Ibid.

individuelle et le libre-arbitre, sur des traditions et des préférences culturelles volontairement partagées. Tout un chacun, indépendamment de son pays d'origine, peut changer de « nationalité » et s'identifier à d'autres valeurs s'il choisit de le faire, ou alternativement, ne pas ressentir de sentiment « national » du tout.

Or, sous le système de l'ONU, les nations sont artificiellement transformées en des ensembles de gens uniformes, avec des caractéristiques précises, sous un État préservant les « intérêts nationaux », définis par l'arbitraire politique et les limites territoriales. Dépeints comme l'incarnation de la « communauté internationale », selon la formule favorite de l'ONU, les États ont en conséquence remplacé les nations comme des entités spirituelles dotées d'une âme propre — une distorsion qui cache les vraies causes des événements politiques et la responsabilité morale des décideurs. Pire, en laissant les représentants de n'importe quels régimes, y compris des dictatures brutales et des États totalitaires, parler au nom de tous les résidents d'un pays donné, l'ONU recèle intrinsèquement une dichotomie entre ses buts prétendus et son fonctionnement réel. Dans sa fameuse étude sur l'impérialisme et la politique mondiale, l'historien américain Parker T. Moon décrit le problème de voir le monde exclusivement sous l'angle des États comme suit :

« Le langage rend souvent opaque la vérité. Plus souvent qu'on le croit, nos yeux sont aveugles aux phénomènes des relations internationales par de simples artifices de la langue. Quand quelqu'un utilise la monosyllabe "France", il pense à la France comme une unité, une entité. Quand il s'agit d'éviter une répétition, nous utilisons un pronom personnel en se référant au pays ; quand par exemple nous disons : "la France a envoyé ses troupes pour conquérir la Tunisie", nous imputons non seulement l'unité mais aussi la personnalité au pays. Les mots mêmes cachent les phénomènes et font des relations internationales un drame glorieux dans lequel des nations personnalisées sont des acteurs, et on oublie trop facilement la chair et le sang des hommes et des femmes qui sont les véritables acteurs. Combien cela serait différent si l'on n'avait pas de mot tel que "la France", et si on devait dire au lieu de cela : "38 millions d'hommes, de femmes et d'enfants aux intérêts et aux croyances les plus divers, habitant un territoire de 218 000 miles au carré" ! Alors on devrait décrire plus précisément l'expédition de Tunis de la façon suivante : "un petit nombre des 38 millions de personnes ont envoyé 30 000 autres personnes pour conquérir Tunis". Cette façon d'écrire suggère une question, ou plutôt une série de questions : Qui est le petit nombre ? Pourquoi envoie-t-il 30 000 personnes à Tunis ? Et pourquoi celles-ci obéissent-elles ? »⁴

L'étatisme et la « nationalisation » des nations ont systématiquement permis aux États membres de l'ONU d'éviter de devoir répondre à ces questions. L'ONU s'est contentée de légitimer toute action entreprise par des politiciens ou des despotes accédant au pouvoir sur les pays particuliers nommés dans sa liste d'États membres. En conséquence, l'ONU a aidé et encouragé d'innombrables gouvernements tyranniques à se maintenir au pouvoir bien après qu'ils ne seraient tombés dans un monde où leur légitimité n'était pas reconnue et où leurs crimes étaient dénoncés.

⁴ Parker T. Moon, *Imperialism and World Politics* (1930), cité par Bertrand Lemennicier, *La Morale face à l'économie* (Paris, Editions d'Organisation, 2006), pp. 172-173.

I. L'étatisme et le relativisme moral contre les droits de l'homme

En plus d'inclure comme membre fondateur l'URSS, un régime oppresseur responsable de 20 millions de morts civiles d'après les estimations les plus prudentes,⁵ l'ONU a souvent favorisé le totalitarisme contre la liberté. L'une des démonstrations les plus dramatiques de cette tendance fut l'exclusion en 1971 de la République de Chine (Taiwan) du système onusien, remplacée par la communiste République populaire, dont le régime a tué 65 millions de civils⁶ pour s'emparer du pouvoir et le conserver. Bien que Taiwan soit un membre fondateur et que son expulsion était donc interdite par la propre Charte de l'ONU, l'Assemblée générale procéda néanmoins à l'expulsion. Le contraste en termes de bien-être humain entre les deux systèmes ne saurait être plus important : aujourd'hui, Taiwan a un PNB par habitant de 14 032 dollars, plus de dix fois supérieur à celui de la Chine communiste. Taiwan se classe 24^e au monde en termes de liberté économique, à égalité avec la Suède ; la Chine arrive 95^e.⁷

Ces dernières années, la croissance continue des dépenses militaires chinoises et du nombre de missiles déployés contre Taiwan ont aggravé les tensions et constituent une menace sérieuse à la paix et à la stabilité dans la région Asie-Pacifique. La République populaire promeut agressivement son « principe d'une seule Chine », proclamant que Taiwan fait partie de la Chine et que le gouvernement chinois représente le peuple de Taiwan. Pire, l'Assemblée nationale populaire chinoise a voté une « loi anti-séparation » en mars 2005, insistant que, dans certaines circonstances spécifiques, elle adoptera des « moyens non-pacifiques et d'autres mesures nécessaires » pour régler le désaccord entre les deux côtés du Détroit de Taiwan.⁸ Malgré de telles menaces ouvertement belliqueuses, le gouvernement chinois a toujours un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

En mettant pratiquement tous les États sur le même plan moral, l'ONU légitime des régimes totalitaires caractérisés par des violations massives des droits de l'homme et maintenant des populations entières dans la pauvreté. Ces violations comprennent des assassinats et exécutions individuelles et de masse, des morts dans des camps de concentration, des famines, des déportations, de la torture, de l'esclavage et d'autres formes de terreur physique. Un grand nombre des victimes étaient les propres citoyens de ces pays.⁹ Et pourtant, les auteurs de ces crimes et atrocités n'ont jamais été amenés à être jugés par une cour de l'ONU. Au contraire, le relativisme moral de l'ONU envers ses États membres a réduit la distinction entre

⁵ « Nécessité d'une condamnation internationale des crimes des régimes communistes totalitaires », Rapport de la Commission des questions politiques, Doc. 10765, Conseil de l'Europe, 16 décembre 2005.

⁶ Ibid.

⁷ Source : Fraser Institute 2006 Economic Freedom of the World Index.

⁸ Source : Government Information Office, Republic of China (Taiwan).

⁹ Cf. R. J. Rummel, *Death by Government* (New Brunswick, Transaction Publishers, 1997).

meurtre de masse et droits de l'homme à une question d'opinion politique dépendant d'un vote majoritaire à l'Assemblée générale.

L'approche relativiste des droits de l'homme pratiquée par l'ONU a eu des conséquences particulièrement dramatiques au Proche-Orient. En considérant Yasser Arafat comme un dirigeant légitime, au lieu de condamner son terrorisme et son régime oppresseur et autocratique, l'ONU a joué un rôle considérable dans le maintien des Palestiniens dans la misère depuis plus de quatre décennies. Dès 1968, l'Assemblée générale passe en effet une série de résolutions reconnaissant aux Palestiniens le « droit à la lutte » pour obtenir l'autodétermination. La première apparition d'Arafat devant l'Assemblée générale de l'ONU en 1974 marque le point culminant de ce processus. Bien que l'Organisation de Libération de la Palestine ait toujours tenu le pouvoir par la force, prêché des idéologies meurtrières et détruit les vies des Palestiniens par la répression économique et la corruption, elle a depuis lors toujours été soutenue et promue par l'ONU. Les agissements d'Arafat sont bien documentés ; lui et son Autorité palestinienne sont responsables de la mort de milliers de civils israéliens, américains et libanais. Dans leur guerre contre Israël, ils ont orchestré l'enlèvement et le meurtre d'écoliers, le détournement d'avions de ligne, d'innombrables attentats à la voiture piégée et autres expéditions meurtrières, tout en utilisant la « paix » comme stratégie trompeuse.¹⁰ Les lois de l'Autorité palestinienne interdisant la libre expression, ses confiscations arbitraires de propriété et la torture des dissidents n'ont jamais été des sujets de préoccupation pour l'ONU. Même maintenant que le parti d'Arafat a été remplacé par le Hamas, encore pire et ouvertement terroriste, le flot d'« aide » de l'ONU va continuer.¹¹

La croisade contre Israël

Tout en sponsorisant des organisations terroristes, l'ONU s'en prend violemment et systématiquement à Israël, un pays dans lequel, paradoxalement, les résidents arabes jouissent de plus de droits et de libertés que sous n'importe quel État arabe.¹² Une analyse des votes de l'ONU sur Israël commissionnée en 1991 par le Premier ministre israélien Yitzhak Shamir montre des résultats sans ambiguïté. Entre 1967 et 1989 le Conseil de sécurité a passé 88 résolutions directement contre Israël, zéro résolution critiquant ou opposant les actions ou les intérêts perçus d'un État ou d'une entité arabes, y compris l'Autorité palestinienne. Israël a été « condamné » 49 fois ; les gouvernements arabes, pas une seule fois. Durant le même laps de temps, l'Assemblée générale de l'ONU, quant à elle, passa 429 résolutions anti-Israël. Israël a été « condamné » 321 fois ; les gouvernements

¹⁰ Pour un compte-rendu détaillé du double discours tenu par Arafat et de son règne de la terreur, voir notamment Efraim Karsh, *Arafat's War: The Man and His Battle for Israeli Conquest* (New York, Grove Press, 2003).

¹¹ Une part de l'aide humanitaire va directement à l'Autorité palestinienne. Cf. Sophie Mongalvy, « Donors Pledge 500 Million Dollars in Aid to Palestinians », AFP, 1^{er} septembre 2006.

¹² Les Arabes d'Israël sont des citoyens à part entière de l'État d'Israël, jouissant de l'égalité devant la loi. Contrairement aux citoyens juifs cependant, ils ne peuvent être conscrits dans l'armée d'Israël, mais peuvent y servir volontairement. Le nombre de résidents légaux musulmans, y compris les résidents permanents de Jérusalem Est en Israël se monte à 1 350 000, environ 19,5% de la population d'Israël.

arabes, pas une seule fois.¹³ La majorité automatique dont jouit le bloc totalitaire permet à ce groupe d'États de faire passer toutes les résolutions anti-Israël qu'il souhaite, aussi unilatérales soient-elles. En 1975, l'ONU décréta de façon notoire que le sionisme était « une forme de racisme ». Cette même majorité bloque l'adoption de toute résolution qui aurait le moindre soupçon de critique contre l'Autorité palestinienne ou un État arabe. En moyenne, 19 résolutions anti-Israël sont adoptées annuellement par l'Assemblée générale. Pendant ce temps, des « comités spéciaux » et des « unités palestiniennes » de l'ONU dépensent plus de cinq millions de dollars par année, essentiellement pour répandre de la propagande anti-Israël. Ces organismes sont le centre des pires activistes anti-Israël, avec des cas de plus en plus fréquents d'antisémitisme patent.¹⁴

La Commission des droits de l'homme, en outre, a systématiquement adopté des résolutions totalement disproportionnées contre Israël : de toutes les condamnations émises par la Commission, 26 pour cent concernaient Israël seul, alors que ses voisins et autres États-voyous n'étaient jamais critiqués. La Commission, qui incluait des représentants de certains des États les pires en matière de violations des droits de l'homme, a tenu sa dernière session en mars 2006, avant d'être remplacée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Sur 60 ans, la Commission a surtout servi de bouclier pour des dictatures comme la Chine, Cuba, l'URSS ou la Syrie, qui ont utilisé leurs votes pour échapper à toute critique et dénoncer les gouvernements des pays relativement libres. La Commission n'a pratiquement jamais promu les droits de l'homme ; elle les a surtout sapés en assurant une respectabilité aux régimes oppresseurs et totalitaires. En 2001, dans l'une des dernières confrontations survenues à la Commission, les États-Unis ont été évincés à grand bruit par le Soudan, dont le gouvernement tolère la pratique de l'esclavage et a activement soutenu le génocide de centaines de milliers de personnes dans la région du Darfour. Pourtant, en 2005 moins de la moitié de l'Assemblée générale reconnaissait que le gouvernement soudanais était coupable de violations des droits de l'homme. La même année, c'est le gouvernement zimbabwéen de Robert Mugabe, qui a ruiné l'économie de son pays et dont les crimes comprennent des expropriations et des extorsions violentes à grande échelle, des détentions arbitraires, des tortures et des meurtres, qui était admis dans la Commission. À la fin, l'accumulation d'abus et d'hypocrisies s'avéra trop grande même pour les standards de l'ONU.

Et pourtant, le nouveau Conseil des droits de l'homme souffre d'exactly les mêmes partis pris. Israël et les États-Unis ont refusé à juste titre d'y participer. Le Conseil inclut les gouvernements de pays tels que l'Algérie, Cuba, la Chine, la Russie et l'Arabie Saoudite — tous irrespectueux de plus d'une façon des droits de l'homme. Et déjà, le Conseil se focalise exclusivement sur Israël. À sa première session spéciale en juillet 2006, il adopta une résolution demandant une mission d'enquête urgente à propos de la situation des droits de l'homme dans les Territoires palestiniens.¹⁵ À sa deuxième session un mois plus tard, il condamna « les violations des droits de l'homme et les infractions au droit international humanitaire commises par Israël au Liban » et décida « d'établir d'urgence et déployer immédiatement »

¹³ Source : *Arutz Sheva* Reference Desk.

¹⁴ Source : Mission permanente d'Israël à l'ONU.

¹⁵ Résolution S-1/1, « Situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé », Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 6 juillet 2006.

une commission d'enquête de haut niveau dans la région.¹⁶ La troisième session spéciale, quant à elle, était consacrée exclusivement à la critique de mauvaise foi d'Israël, à propos des « violations des droits de l'homme résultant des incursions militaires israéliennes dans le territoire palestinien occupé ».¹⁷

Cette profusion de dénigrements systématiques d'Israël en tant que « puissance occupante » au Proche-Orient ne fait nulle mention des provocations terroristes du Hamas et du Hezbollah — les incessants tirs de roquettes contre des civils israéliens, les incursions terroristes en Israël et les embuscades qui ont causé la mort de civils et l'enlèvement de soldats israéliens. À la place, le Conseil veut que sa commission d'enquête de haut niveau « fasse enquête sur le ciblage et le meurtre systématique de civils par Israël ; examine les types d'armes utilisés par Israël et leur conformité avec le droit international et évalue l'étendue et les effets meurtriers des attaques israéliennes sur les vies humaines, les biens, les ouvrages d'infrastructure d'importance vitale et l'environnement ». En d'autres termes, l'ONU a déjà décidé des résultats de l'enquête avant même que celle-ci n'ait commencé. En « condamnant » Israël sans jamais critiquer ses ennemis, l'ONU offre un semblant de légitimité et de victoire morale aux tyrans voisins et aux organisations terroristes, sans remettre en question l'oppression des populations, et lie les mains d'Israël, poussé à faire des sacrifices en faisant des compromis avec eux.

Vu que ce sont les contrevenants aux droits de l'homme qui définissent les normes, les résolutions de l'ONU sur la question ne peuvent même pas être prises au sérieux comme gestes symboliques. En minant la légitimité de l'existence et de l'autodéfense d'un pays relativement libre comme Israël et défendant des régimes totalitaires, théocratiques et pro-terroristes, l'ONU sert principalement les intérêts de leurs despotes et ignore tragiquement ceux des populations qui leur sont soumises. La Chine et la Russie, membres du Conseil de sécurité, ont également entravé l'avancement sur la question du programme d'enrichissement d'uranium du gouvernement iranien, bien que celui-ci vise ouvertement à la destruction d'Israël. Les deux États maintiennent des liens importants avec l'Iran, le considérant comme un allié stratégique et lui vendent par ailleurs de l'armement militaire. Il n'est dès lors en rien injustifié de réprover le double standard de l'ONU et ignorer son autorité, comme l'ont fait Israël, les États-Unis, et d'autres États occidentaux sur plusieurs questions, notamment l'intervention controversée en Irak, déclarée « illégale » par l'ONU.

De façon tout aussi symptomatique, lors de sa quatrième session en mars 2007, le Conseil adopta une résolution visant à limiter la liberté d'expression à propos des religions.¹⁸ La résolution a été présentée au nom de l'Organisation de la Conférence islamique par le Pakistan, une république islamique dont la législation prévoit la peine de mort pour blasphème. Sous prétexte de combattre le racisme, la résolution se focalise exclusivement sur les critiques de l'islam, qu'elle vise à

¹⁶ Résolution S-2/1, « La grave situation des droits de l'homme au Liban causée par les opérations militaires israéliennes », Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 11 août 2006.

¹⁷ Résolution S-3/1, Violations des droits de l'homme résultant des incursions militaires israéliennes dans le territoire palestinien occupé, notamment l'incursion récente dans le nord de Gaza et l'attaque contre Beit Hanoun », Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 20 novembre 2006.

¹⁸ « Résolution sur la lutte contre la diffamation des religions », A/HRC/4/L.12, Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 26 mars 2007.

prohiber, le Conseil se déclarant « profondément préoccupé par les tentatives visant à associer l'islam avec le terrorisme, la violence et les violations des droits de l'homme, en particulier depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001 ». Comme toujours avec l'ONU, ce sont les dictatures et les théocraties les moins respectueuses des droits de l'homme qui l'emportent par leurs votes sur les États relativement libres, ces derniers étant dès lors censés les suivre dans la voie de l'oppression en restreignant la liberté de leurs citoyens.

II. Vers une utopie socialiste mondiale ?

L'idéologie étatiste de l'ONU va bien plus loin que la légitimation de gouvernements de toutes sortes — et des régimes totalitaires en particulier — sous le prétexte de la « souveraineté ». Elle imprègne rien de moins que la Déclaration universelle des droits de l'homme. En plus d'énumérer de véritables et essentiels droits individuels tels que la vie, la liberté et la sécurité de la personne, le droit de propriété, la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'opinion et d'expression, la Déclaration inclut toute une série d'articles impliquant des violations de ces mêmes droits. De l'article 22 à l'article 28, elle entérine des « droits » à des services publics, à la sécurité sociale, au travail et à la protection contre la perte d'emploi, à des vacances payées, à une éducation « gratuite » et obligatoire, à la nourriture, à l'habillement, au logement, aux soins médicaux, aux services sociaux, et même un « droit » de prendre part à la vie culturelle. Bien que toutes ces choses puissent être désirables ou même nécessaires à la vie humaine, elles ne peuvent pas, bien entendu, être vues comme des droits : si les individus avaient fondamentalement un droit à tous ces avantages, ils seraient habilités à saisir la propriété d'autrui pour les payer, recourant par là au vol. En d'autres mots, la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui devait accommoder l'URSS, ressemble fort à un projet pour une utopie socialiste ou du moins un *folkhemmet* (« asile populaire ») à la suédoise. L'article 29 le pose de façon assez explicite : « L'individu a des devoirs envers la communauté car c'est *seulement* en son sein que le libre et plein développement de sa personnalité est possible. »¹⁹

Non seulement la Déclaration soumet les véritables droits de l'homme aux besoins et aux caprices des résidents au sein d'un territoire donné selon des idéaux socialistes, mais en plus, elle le fait également grâce à « la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays » (article 22). Une telle disposition légitime explicitement la redistribution étatique des ressources sur une échelle mondiale tout en empêchant toute discussion de l'organisation interne des États membres, évitant ainsi la critique des États socialistes qui détruisent les incitations à produire, génèrent le chaos économique et finissent en tyrannies politiques.²⁰ selon l'ONU, les contribuables des pays plus libres — et donc plus riches — auraient le « devoir » d'entretenir les États et les populations des pays moins libres, sans tenir compte des questions de gouvernance. Vu le mal et la misère amenés par le socialisme, en particulier en Chine et en Russie

¹⁹ Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, italiques ajoutés.

²⁰ Pour une discussion détaillée des conséquences économiques et politiques du socialisme, voir George Reisman, *Capitalism: A Treatise on Economics* (Ottawa, Jameson Books, 1998), pp. 267-295.

(membres du Conseil de sécurité), la Déclaration semble pour le moins cynique. Elle détruit la propriété et fait une farce des droits de l'homme.

Victimes civiles de la terreur d'État au nom du socialisme

URSS	20 000 000
Chine	65 000 000
Vietnam	1 000 000
Corée du Nord	2 000 000
Cambodge	2 000 000
Europe de l'Est	1 000 000
Amérique Latine	150 000
Afrique	1 700 000
Afghanistan	1 500 000

Source : Conseil de l'Europe (2006)

Le programme anticapitaliste de l'ONU

La définition pervertie des droits de l'homme de l'ONU a ouvert la porte à toutes sortes de dérives dangereuses. Ces dernières années, elle a servi de point de départ non seulement à des demandes de toujours davantage « d'aide », mais aussi à la critique des États occidentaux, auxquels il est reproché de n'avoir pas bafoué plus agressivement les droits de propriété des actionnaires des entreprises pharmaceutiques afin de fournir des soins médicaux et des médicaments « gratuits » contre le SIDA, une maladie qui est la plus prévalente dans les pays où les gouvernements ont imposé toutes sortes de restrictions sur les activités de l'industrie pharmaceutique et sur la liberté d'expression à propos des conséquences des comportements sexuels à risque. En parallèle, l'Organisation Mondiale de la Santé, sous l'égide de l'ONU, justifie l'extension sans fin de l'interventionnisme étatique dans le domaine de la santé. Puisque l'ONU voit la santé comme un droit de l'homme fondamental que « la société » doit fournir à tout un chacun, le marché est supposé incapable de relever le défi. L'OMS fait donc la promotion de systèmes de santé hautement centralisés et politisés, plaçant ainsi une « santé publique » indéfinie au-dessus de la santé individuelle : le Serment d'Hippocrate est remplacé par la pseudo-éthique de la négociation politique et de « l'acceptation » collective, avec l'OMS comme organe d'arbitrage.²¹

L'ONU tente de plus en plus de faire porter la responsabilité de la mauvaise gouvernance politique à la libre entreprise, comme par exemple avec son Pacte Mondial, qui engage les entreprises à respecter certains standards en matière de droits de l'homme, d'emploi, de lutte contre la corruption et de protection de l'environnement, comme si les États membres de l'ONU ne portaient pas de responsabilité pour les conditions prédominantes dans leurs propres pays. À nouveau, l'ONU dégage de façon commode les régimes corrompus et totalitaires de leurs responsabilités, demandant au lieu de cela des « investissements responsables » et mettant la faute sur le capitalisme mondial, alors que la corrélation positive entre la

²¹ Marguerite A. Peeters, « WHO Prescribes Socialist Medicine », *The Wall Street Journal*, 14 mai 1996.

liberté économique et la paix a été établie empiriquement.²² Les principes du Pacte Mondial sont des recommandations, mais elles signalent clairement l'intention de réglementation mondiale de l'activité économique, qui sonnerait la fin de la concurrence institutionnelle et des dernières contraintes à l'interventionnisme étatique. Il ne fait guère de doute qu'une telle réglementation mondiale entraverait lourdement l'innovation et le développement économiques, avec en plus le risque que de mauvaises décisions soient appliquées sur le plan mondial, avec des conséquences dévastatrices à grande échelle. Et surtout, les pays pauvres ne souffrent pas d'un manque de réglementation, mais bien du contraire : l'oppression étatique et la bureaucratisation de l'activité économique ainsi qu'une reconnaissance insuffisante des droits de propriété.²³

Et pourtant, en 2006, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) de l'ONU a adopté une recommandation sur les relations de travail, remettant en cause la légitimité des accords contractuels entre employeurs et employés, les soumettant à la législation du travail, à la « politique nationale », au contrôle des inspecteurs du travail, à l'administration de la sécurité sociale et aux autorités fiscales.²⁴ Depuis sa fondation, l'OIT a également promu activement l'extension de la « sécurité sociale » financée par le contribuable comme « droit de l'homme fondamental ». Elle a également mis en place une « Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation », laquelle a décrit l'actuelle économie mondialisée comme « moralement inacceptable et politiquement intenable » et appelé à un système de gouvernance économique mondiale.²⁵ Elle critique de façon absurde le « déficit démocratique » dans le commerce et la finance et la prétendue prédominance des questions économiques sur les questions sociales, et défend des mesures compatibles avec les « droits de l'homme » (tels que définis par l'ONU) et la « solidarité internationale », autrement dit la redistribution interétatique aux frais des contribuables.

Les attaques de l'ONU contre la libre entreprise se sont également manifestées dans sa Convention sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto qui s'en est suivi. Dans ce contexte, l'ONU a été accusée par certains scientifiques, parmi lesquels l'éminent climatologue Richard S. Lindzen du Massachusetts Institute of Technology, de dénaturer les résultats de leurs travaux pour correspondre à son programme politique préétabli. En particulier, les défenseurs de la théorie du réchauffement mondial catastrophique semblent avoir manipulé les résultats de la science du climat pour créer l'illusion d'une certitude quant aux effets d'un réchauffement, alors que les connaissances actuelles ne

²² Erik Gartzke, « Economic Freedom and Peace », in James Gwartney et Robert Lawson, avec Erik Gartzke, *Economic Freedom in the World: 2005 Annual Report* (Vancouver, Fraser Institute, 2005), pp. 29-44.

²³ Pour une analyse de la bureaucratie dans les pays pauvres, voir William Easterly, *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good* (New York, The Penguin Press, 2006), pp. 165-209. Pour une discussion détaillée de l'importance des droits de propriété pour le développement des pays pauvres, voir Hernando de Soto, *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else* (New York, Basic Books, 2000).

²⁴ Résolution concernant la relation de travail, Conférence internationale du Travail de l'OIT, 95^e session, Genève, 14 juin 2006.

²⁵ « Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous », Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, Organisation Internationale du Travail, avril 2004.

permettraient pas d'en déduire de politique à mener. L'une des raisons de cette incertitude est que le climat change sans cesse : il y a trente ans, par exemple, les climatologues s'inquiétaient d'un refroidissement mondial. Et les scientifiques peuvent tout aussi mal prédire des changements dans les gaz à effet de serre, puisqu'il est impossible de prévoir l'innovation économique et technologique sur un siècle.²⁶

Mais certains aspects du battage médiatique à propos du climat sont encore plus dérangeants. Des scientifiques se distanciant de l'alarmisme à la mode ont vu leurs subventions réduites, les États cherchant à promouvoir une vision pessimiste de la question afin de justifier leurs interventions sur les marchés énergétiques.²⁷ En conséquence, des mensonges à propos du changement climatique acquièrent du crédit même lorsqu'ils vont à l'encontre de la science sur laquelle l'alarmisme est censé être fondé. De plus, certains scientifiques considèrent qu'un réchauffement climatique pourrait paradoxalement être bénéfique plutôt que nuisible pour l'humanité : des émissions accrues de CO₂, associées à des hivers et des automnes plus doux, augmenteraient la production agricole et réduiraient les coûts de chauffage, par exemple.²⁸ Les coûts d'une limitation des gaz à effet de serre, dans tous les cas, dépasseraient de loin même les estimations les plus pessimistes d'éventuelles et peu probables pertes résultant d'un changement climatique. Leur impact sur la prospérité serait considérable : entre 1,8 et 5 pour cent du PIB selon les pays.²⁹ Des prix de l'énergie artificiellement élevés et des distorsions étatiques des marchés énergétiques auraient pour résultat moins d'investissement, moins d'emploi et des délocalisations. Comme la croissance du PIB ralentirait, l'industrie aurait également moins de ressources à investir dans la recherche, ce qui entraverait d'autant le progrès technologique.

Dès lors, pourquoi est-ce qu'autant de scientifiques et d'observateurs voient le réchauffement climatique comme une menace nécessitant l'intervention de l'État ? Une raison pourrait être la façon dont la science est financée : puisque les thèmes de recherche sont en concurrence les uns avec les autres pour le financement monopolistique de l'État, les scientifiques tendent à créer une culture de malhonnêteté et d'exagération pour attirer les subventions, tandis que la classe politique peut s'attribuer le mérite d'avoir agi comme si elle avait sauvé la population d'une fin certaine.³⁰ Mais la question reflète également l'orientation idéologique de l'ONU.

Les tentatives de l'ONU d'affaiblir l'économie de marché par la réglementation mondiale peuvent être attribuées à ce qui a été qualifié de « nouvel extrémisme de

²⁶ Richard S. Lindzen, « Scientists' Report Doesn't Support the Kyoto Treaty », *The Wall Street Journal*, 11 avril 2001.

²⁷ Richard S. Lindzen, « Climate of Fear: Global-warming Alarmists Intimidate Dissenting Scientists into Silence », *The Wall Street Journal*, 12 avril 2006.

²⁸ Thomas Gale Moore, *Climate of Fear: Why We Shouldn't Worry About Global Warming* (Washington, Cato Institute, 1998).

²⁹ Margo Thorning and Andrei Illaniorov, ed., « Climate Change Policy and Economic Growth: A Way Forward to Ensure Both », International Council for Capital Formation, 14 février 2005, p. 49.

³⁰ Patrick J. Michaels, *Meltdown: The Predictable Distortion of Global Warming by Scientists, Politicians, and the Media* (Washington, Cato Institute, 2004).

gauche » en raison de ses parallèles avec les projets utopistes du XX^e siècle.³¹ Le programme économique et social de l'ONU porte des marques tout aussi fortes d'utopisme. Le socialisme s'est effondré car il ne reconnaissait pas les caractéristiques immuables de la nature humaine et tenta de les changer par son ingénierie sociale. Par ses revendications et ses ambitions, l'ONU aussi cherche à changer la nature humaine au nom d'une vision idéologique de redistribution mondiale. Et comme ses précurseurs nationaux, elle doit tendre à devenir totalitaire, sinon elle ne peut avancer dans ses projets.

La fiscalité mondiale comme nouvelle tyrannie

Les tendances socialistes de l'ONU se révèlent également dans sa proposition d'instaurer une Organisation Fiscale Internationale.³² Parmi les buts déclarés de celle-ci figureraient notamment le développement de normes internationales de politique fiscale et de gouvernement et la surveillance des changements de fiscalité – autant d'objectifs nuisibles en eux-mêmes qui réduiraient la pression à l'innovation et à l'adoption des meilleures solutions en matière fiscale. Cependant, l'Organisation Fiscale Internationale ne s'arrêterait pas là : elle établirait également un mécanisme de partage multilatéral d'informations sur les contribuables afin de limiter les possibilités d'évasion fiscale et chercherait à restreindre la concurrence fiscale destinée à attirer les multinationales, y compris en imposant une fiscalité uniformisée. Les niveaux d'imposition atteindraient bien entendu des sommets sans précédent si un tel cartel fiscal mondial devait voir le jour.

En outre, l'ONU suggère que l'Organisation Fiscale Internationale pourrait obtenir directement des recettes fiscales à partir de sources « novatrices » : un impôt sur le commerce international de devises (ou Taxe Tobin), un impôt sur les émissions de CO₂, et le pire de tous, un impôt rendu possible par l'échange d'informations sur la fuite de capitaux et le revenu des émigrés. Ce seraient donc précisément les individus qui fuient les régimes oppresseurs qui seraient pénalisés pour avoir cherché une vie meilleure ailleurs et resteraient sujets de leur nation « nationalisée », contre leur gré.³³ Une imposition mondiale éloignerait encore davantage l'ONU du contrôle des citoyens de chaque pays et la rendrait financièrement indépendante des États-Unis, qui restent encore sa principale source de financement. Clairement, les droits de l'homme bien compris, l'accumulation de capital, l'efficacité des marchés internationaux de capitaux et la création de richesses souffriraient tous de l'éventuelle création de l'Organisation Fiscale Internationale et de ses diverses propositions d'impôts.

Et pourtant l'imposition mondiale a été activement promue par l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, et certaines des idées proposées en 2001 progressent. En 2006, sur l'initiative de deux économistes notoires, le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva et le président français Jacques Chirac, 15 États ont

³¹ Marguerite A. Peeters, *Hijacking Democracy: The Power Shift to the Unelected* (Washington, AEI Press, 2000), pp. 2-3.

³² « Financement du développement », Rapport de l'ONU sur le dialogue de haut niveau sur le financement du développement, 28 juin 2001, p. 15.

³³ Cf. supra, pp. 5-6.

commencé à mettre en place une prétendue « taxe de solidarité » sur les billets d'avion. La France espère en tirer 200 milliards d'euros par année à elle seule, prélevant entre un et 40 euros par vol, selon la distance du vol et la classe du billet.³⁴ Cependant, l'impôt sur les billets d'avion n'est qu'un projet-pilote préfigurant d'autres impôts mondiaux. Puisque l'ONU est sous le contrôle d'une majorité de dictatures oppressives et d'États totalitaires régnant sur des pays maintenus délibérément dans la pauvreté, le poids de ces impôts retomberait inévitablement sur les résidents des pays plus riches, forcés de financer une redistribution internationale d'ampleur sans cesse grandissante, sans aucun moyen d'y échapper.

L'aide : la voie de la pauvreté durable

Les propositions de taxation mondiale vont de pair avec des appels à des hausses importantes de la redistribution internationale qualifiée « d'aide ». D'après les « objectifs du Millénaire », les États membres de l'ONU devraient consacrer 0,7 pour cent du PNB à l'aide au développement d'ici 2015, ainsi que consentir des allègements de dette « étendus et généreux » en faveur des gouvernements des pays pauvres. À elle seule, l'aide devrait représenter environ 300 milliards de dollars par année, soit le double des montants actuels. Selon l'ONU, cet objectif est vital pour « la sécurité et la stabilité internationales et nationales » car les sociétés pauvres et affamées risquent bien plus que les sociétés à hauts revenus d'entrer en conflit pour les ressources naturelles rares et vitales.³⁵ Mais ce point de vue ne résiste pas à une analyse approfondie. En prétendant que les « sociétés » génèrent les conflits, l'ONU laisse à nouveau ses États membres et leurs politiques créatrices de pauvreté s'en tirer à bon compte.

De plus, durant les cinq dernières décennies, l'Occident a déjà dépensé 2,3 billions de dollars en aide, avec peu de résultat visible.³⁶ Alors que le niveau de pauvreté a fortement diminué dans les régions libéralisant leurs économies et s'ouvrant au commerce et à l'investissement, comme l'Asie du Sud-Est, ce n'est guère le cas parmi les principaux bénéficiaires de l'aide. Rien qu'en Afrique, 568 milliards de dollars ont été dépensés, alors que les revenus réels par habitant ont baissé de 11 pour cent depuis le milieu des années 1970. Des dizaines de prêts « d'ajustement structurel » (des aides sous forme de prêts conditionnés par des réformes des politiques économiques) se sont terminés tant par l'échec des réformes que par l'absence de croissance économique. Empiriquement, l'efficacité de l'aide comme moyen de créer de la croissance économique n'a jamais été démontrée ; en contrôlant pour la liberté économique, elle pourrait même avoir un impact négatif.³⁷ Encore une fois, c'est l'idéologie étatiste qui explique pourquoi elle est toujours pratiquée. Bien que le caractère impraticable du socialisme ait été démontré en 1920

³⁴ Source : Ministère français des Affaires étrangères.

³⁵ Jeffrey D. Sachs, U.N. Millennium Project, *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve Millennium Development Goals* (New York, United Nations Development Programme, 2005), p. 6.

³⁶ Easterly, op. cit., p. 4.

³⁷ William Easterly, « Freedom versus Collectivism in Foreign Aid », in James Gwartney et Robert Lawson, avec William Easterly, *Economic Freedom in the World: 2006 Annual Report* (Vancouver, Fraser Institute, 2006), p. 35.

déjà,³⁸ les taux de croissance élevés que l'URSS prétendait réaliser des années 1930 aux années 1950 ont semé le doute dans l'esprit de nombreux observateurs quant au système économique réalisant les meilleures performances. Cette erreur a conduit bon nombre des premiers économistes du développement à recommander la planification économique nationale pour atteindre la croissance.³⁹ L'inefficacité de l'aide n'est donc guère une question d'un manque d'argent à redistribuer. L'origine de son inefficacité se trouve dans sa nature collectiviste. Les pays pratiquant une bonne gouvernance et de bonnes politiques croissent et réduisent leur niveau de pauvreté, qu'ils reçoivent ou non de l'aide ; comme l'a montré l'éminent économiste du développement Peter Bauer, il n'y a pas de « cercle vicieux de la pauvreté ». ⁴⁰ Si c'était le cas, alors l'humanité n'aurait jamais pu être sortie de l'Âge de pierre, puisque le monde n'a jamais reçu aucun investissement extérieur au monde lui-même. Le sophisme du « cercle vicieux », une fois encore, ignore commodément les facteurs institutionnels et politiques.

Comme nous l'avons mentionné, l'aide a encore moins permis de promouvoir des marchés libres et de restreindre l'État. Tout indique que l'aide, y compris les allègements de dette, résulte en des gouvernements qui ne sont pas davantage responsables et honnêtes, mais le sont au contraire encore moins.⁴¹ Par conséquent, l'aide est non seulement inefficace, mais surtout contre-productive : en réduisant la responsabilité financière des gouvernements et en subventionnant les institutions et les politiciens corrompus en place, elle perpétue la pauvreté qu'elle prétend réduire.⁴² L'aide nuit au pays récipiendaire de nombreuses façons matérielles, mais la dépendance et la perte d'estime de soi et d'autosuffisance qui en résultent ne sont certainement pas les moindres de ses conséquences. Dans le même temps, l'aide viole les droits de propriété légitimes des contribuables des pays occidentaux, créant des tensions supplémentaires. Elle a également servi à financer d'innombrables aventures militaires en fournissant aux belligérants des fonds qu'ils n'eurent plus besoin de lever dans leurs propres pays. Au contraire de l'investissement privé volontaire, l'aide est inévitablement étatiste et socialiste. Même lorsque les fonds financent directement des projets spécifiques sans intermédiaires de l'État, ils libèrent d'autres ressources étatiques pour des dépenses gaspilleuses. En outre, ils perturbent les marchés locaux et les efforts entrepreneuriaux : sans la direction des prix de marché et la mesure du profit, l'aide ne peut être productive. L'expérience des cinquante dernières années a clairement montré que l'aide n'a jamais fonctionné et ne fonctionnera jamais. Ce n'est pas une question de comment elle est conçue ou évaluée ; par sa nature, l'aide est *intrinsèquement nuisible*.

Mais malgré les preuves implacables de l'échec de l'aide, l'ONU en réclame toujours plus : son Projet du Millénaire comprend un total de 449 interventions allant de « fournir aux agriculteurs paupérisés de l'Afrique subsaharienne des moyens peu

³⁸ Cf. Ludwig von Mises, *Economic Calculation in the Socialist Commonwealth* (Auburn, Ludwig von Mises Institute, [1920] 1990).

³⁹ Easterly, op. cit., p. 32.

⁴⁰ Peter Bauer, *From Subsistence to Exchange and Other Essays* (Princeton, Princeton University Press, 2000), p. 45.

⁴¹ Andrew Mwenda, « Foreign Aid and the Weakening of Democratic Accountability in Uganda », Foreign Policy Briefing No. 88, Cato Institute, 12 juillet 2006.

⁴² Pour des comptes-rendus détaillés de la corruption et de l'incompétence des politiciens africains, voir également George B. N. Ayittey, *Africa in Chaos: A Comparative History* (New York, St. Martin's Press, 1999) et *Africa Betrayed* (New York, St. Martin's Press, 1993).

coûteux de reconstituer l'azote des sols et les autres éléments nutritifs du sol » à « fournir des repas scolaires gratuits à tous les enfants, en utilisant pour cela des aliments produits localement, et en leur donnant ainsi des rations à emporter à domicile » en passant par « établir dans chaque pays un bureau de conseiller scientifique du président ou du premier ministre, afin de renforcer le rôle de la science dans la formulation des politiques nationales ». ⁴³ Ces projets reflètent l'idéologie de l'ONU, qui se fonde sur une approche nationaliste et autoritaire. Elle ne cherche pas à inciter les États à mettre fin aux persécutions des entreprises, aux législations du travail restrictives, aux impositions confiscatoires, aux nationalisations, aux expropriations et aux saisies, politiques destructrices qui ont empêché tant de pays de croître économiquement. Elle ne cherche pas non plus à ouvrir les marchés et abolir les entraves au commerce et aux investissements étrangers. Sous prétexte de souveraineté nationale, elle fournit au contraire des rationalisations au protectionnisme et à l'absence de réformes internes. Le même principe de souveraineté derrière lequel s'abritent les pires États contre la critique internationale fournit une excuse pour continuer à exclure les investissements étrangers, favoriser les producteurs « nationaux », et appliquer des droits de douane élevés sur les biens importés, y compris envers des pays voisins. Bien entendu, le protectionnisme agricole des pays plus riches peut également être critiqué, mais les économies les plus « protégées » sont celles des pays maintenus dans la pauvreté comme résultat de ces politiques : d'après les estimations de la Banque Mondiale, de l'OCDE et de Oxford Economic Forecasting, les gains d'une libéralisation complète du commerce seraient situés entre 800 milliards et 1,2 billion de dollars par année, avec la majorité des gains allant aux pays pauvres. ⁴⁴

Malheureusement, en se fondant sur la même erreur mercantiliste, l'OMC (qui maintient des liens privilégiés avec le système de l'ONU) a toujours exempté de libéralisations les pays pauvres pour une large palette de biens et services, recourant à la place à la notion d'« aide pour le commerce ». ⁴⁵ L'OMC protège ainsi les intérêts en place au détriment des entrepreneurs et de populations entières, en plus de s'éloigner du principe de non-discrimination et d'entretenir la vision erronée du commerce comme une question de « concessions » entre États. Pas étonnant dès lors que le Cycle de négociations de Doha ait été suspendu en juillet 2006 : ces dix dernières années, les Conférences ministérielles biennales de l'OMC n'ont en réalité accompli que bien peu de choses, mis à part d'avoir fourni aux adversaires du libre-échange une cible visible contre laquelle manifester leur hostilité. L'OMC a également étendu des réglementations « anti-dumping » et des clauses de rétorsion croisée, menant à davantage de litiges commerciaux, de représailles et de disputes entre États, affaiblissant ainsi la cause du libre-échange et niant que ce sont les entreprises et les individus, en tant que producteurs et consommateurs, et non les États, qui choisissent de commercer les uns avec les autres.

Le grand économiste autrichien Ludwig von Mises a tourné en ridicule la vision du commerce de l'ONU avec l'analogie suivante : si l'ONU avait été établie en 1600 et les tribus indiennes d'Amérique du Nord avaient été admises comme

⁴³ Sachs, op. cit., p. 26.

⁴⁴ Julian Morris, « Just Trade: The Moral Imperative of Eliminating Barriers to Trade », International Policy Network, 2005, pp. 13-14.

⁴⁵ Programme de travail de Doha, Déclaration ministérielle, Sixième Conférence ministérielle, Hong Kong, 18 décembre 2005.

membres, sous prétexte de souveraineté et d'autodétermination, le droit aurait été donné à leurs chefs d'empêcher tout étranger d'entrer sur leur territoire et d'y exploiter les ressources naturelles qu'eux-mêmes ne savaient pas utiliser.⁴⁶ Aujourd'hui, le continent nord-américain serait toujours désert. Que les États empêchent les investisseurs étrangers d'exploiter les ressources naturelles ou poursuivent des politiques qui sont si arbitraires qu'elles rendent les investissements peu sûrs, un préjudice immense est causé aux populations locales en termes d'opportunités perdues de se sortir de la pauvreté.⁴⁷ Ce qui crée des conflits au sein de ces pays, c'est précisément l'erreur réfutée depuis longtemps consistant à croire que ce serait le libre-échange et les investissements étrangers qui les appauvriraient et que l'État devrait protéger les « intérêts nationaux » — une absurdité en soi puisque tous les intérêts sont nécessairement privés. Mais en raisonnant en termes d'économies « nationales », la force remplace l'échange comme moyen d'obtenir davantage de ressources. L'ONU ne fait rien pour mettre fin à cette conception dangereusement erronée.

Une autre vérité désagréable est que l'aide est devenue une grande industrie subventionnée dont de nombreux professionnels et bureaucrates tirent de confortables revenus. Le journaliste britannique Graham Hancock, ancien correspondant pour l'Afrique de l'Est pour *The Economist*, les a décrits comme les « seigneurs de la pauvreté », démasquant ainsi leur supposée philanthropie désintéressée comme une grande fraude sur le dos tant des contribuables que des pauvres.⁴⁸ En effet, qu'arriverait-il à une industrie qui dépend de la pauvreté pour sa survie si la pauvreté était vraiment éradiquée ? Les compte-rendus de terrain sur les ravages causés par l'aide de l'ONU documentent comment elle conduit à la faillite d'honnêtes fermiers et des commerces locaux, attire de faux réfugiés intéressés par la nourriture et l'aide médicale gratuites, et exacerbe les crises en entretenant des gouvernements corrompus et oppresseurs sans offrir aucun espoir de développement à long terme.⁴⁹ Le scandale du programme « Pétrole contre nourriture » a révélé les vrais bénéficiaires de l'aide de l'ONU : conçu pour atténuer les effets dévastateurs sur la population irakienne des propres sanctions de l'ONU contre l'Irak, le programme a renforcé l'ancienne dictature de Saddam Hussein et enrichi illégalement son gouvernement, les soutiens internationaux de son régime (y compris les gouvernements français, russe et chinois en tant que membres du Conseil de sécurité), des organisations terroristes et de hauts fonctionnaires de l'ONU. Même l'ancien secrétaire général Kofi Annan a été éclaboussé par le scandale.⁵⁰

⁴⁶ Ludwig von Mises, *Human Action: A Treatise on Economics* (Auburn, Ludwig von Mises Institute, [1949] 1998), p. 682.

⁴⁷ Pour une discussion de la fragilité des multinationales en Afrique, par exemple, voir Moeletsi Mbeki, « Perpetuating Poverty in Sub-Saharan Africa: How African Political Elites Undermine Entrepreneurship and Economic Development », International Policy Network, 2005, pp. 7-8.

⁴⁸ Cf. Graham Hancock, *The Lords of Poverty: The Power, Prestige, and Corruption of the International Aid Business* (New York, Atlantic Monthly Press, 1989).

⁴⁹ Cf. Michael Maren, *The Road to Hell: The Ravaging Effects of Foreign Aid and International Charity* (New York, The Free Press, 1997).

⁵⁰ Pour un compte-rendu complet du scandale, voir Jeffrey A. Meyer and Mark G. Califano, *Good Intentions Corrupted: The Oil-for-Food Scandal and the Threat to the U.N.* (New York, PublicAffairs, 2006).

III. L'échec du « maintien de la paix » de l'ONU

Les tentatives de l'ONU de maintenir la paix par la force se sont montrées tout aussi incapables et nuisibles que son idéologie de pseudo-droits de l'homme, ses projets de gouvernement socialiste mondial et ses programmes d'aide au développement. La fin de la guerre froide a conduit beaucoup de personnes à penser que l'ONU pouvait imposer la paix dans le monde, oubliant la complexité des dizaines de conflits civils et de guerres sur lesquels il n'y a souvent que peu de reportages et d'informations. La naïveté à ce propos s'est terminée avec les missions échouées en Somalie, au Rwanda, au Timor Oriental, au Biafra, au Cambodge, à Haïti, au Sierra Leone, en Bosnie, au Kosovo, ainsi qu'en de nombreux autres endroits du monde.⁵¹ Le concept de nations « nationalisées » de l'ONU adopté par les États explique bien pourquoi des gangs en concurrence se battent entre eux pour obtenir pouvoir et reconnaissance, en embrasant les populations par des discours fondés sur le nationalisme collectiviste et les différences ethniques. Dans de nombreux conflits, il n'y a tout simplement pas de « bon côté » à soutenir et l'origine irrationnelle des conflits rend une issue pacifique aléatoire.

L'ONU a mené 60 opérations de maintien de la paix depuis 1948, et en a actuellement 15 en cours, avec 87 000 personnes. Cependant, pour preuve de son inefficacité, l'ONU s'est montrée incapable d'empêcher l'escalade du conflit entre Israël et le Hezbollah, alors qu'elle maintenait une force intérimaire au Liban avec 2 000 membres depuis 1978. Bien souvent, le maintien de la paix avec des objectifs humanitaires devient empêtré dans des contradictions locales. Pour qu'une intervention extérieure soit efficace, il faut que ce soit une guerre complète avec occupation, ou alors il vaut mieux s'abstenir de toute intervention. Le « maintien de la paix » ne peut marcher lorsqu'il n'y a pas de paix à maintenir. Une intervention peut cependant piéger les États externes aux hostilités dans des conflits potentiellement sans fin, sans intérêt pour la sécurité de leurs propres juridictions : comme démontré par les situations en Afghanistan et en Irak, prendre le contrôle d'un pays et y établir de nouvelles institutions pour être capable de partir un jour est plus facile à concevoir qu'à faire. L'idée simpliste du gouvernement américain, par exemple, que « la démocratie » peut être organisée par le haut, s'avère plus dure à réaliser qu'il ne l'espérait. Dans de nombreux cas, l'ONU et ses États membres entretiennent la prétention fatale de s'imaginer avoir la connaissance de ce qui est nécessaire pour imposer une paix durable. Historiquement, les anciennes colonies africaines sont également passées par des processus qui auraient dû les préparer à l'indépendance, mais qui n'ont cependant pas empêché leur implosion. Les interventions extérieures ignorent bien trop souvent les facteurs sous-jacents des haines passées longtemps après qu'elles semblent oubliées, comme ce fut le cas dans les Balkans. Et lorsque des intérêts sécuritaires, perçus ou réels, sont en jeu, des coalitions d'États agissent d'elles-mêmes, avec ou sans l'accord de l'ONU.

⁵¹ Pour un compte-rendu de la triste réalité des missions de maintien de la paix de l'ONU, voir William Shawcross, *Deliver Us from Evil: Peacekeepers, Warlords and a World of Endless Conflict* (New York, Touchstone, 2000).

La reconnaissance par l'ONU de régimes totalitaires, criminels et meurtriers comme partenaires légitimes à des négociations au nom de « la souveraineté » est également une politique trop peu réaliste pour produire des résultats. Les ambassadeurs à l'ONU sont des représentants de dirigeants qui ont bien souvent obtenu le pouvoir par la terreur et l'oppression. Il est absurde de croire qu'une telle organisation pourrait réaliser quelque chose d'aussi ambitieux que la paix mondiale, alors que la corruption attestée des agences de l'ONU et le caractère unilatéral de ses résolutions contribuent à exacerber les conflits. Avec le régime impérialiste et criminel de l'URSS comme membre fondateur, l'ONU a dû fermer l'œil dès le début tant sur le respect du droit que sur celui des droits de l'homme. Sa mission déclarée a dès lors toujours été déconnectée de la réalité de son fonctionnement. Depuis, de nouveaux États qui ne respectent ni le droit ni les droits de l'homme sont apparus dans différentes parties du monde, et dans certains cas soutiennent des organisations terroristes qui peuvent agir de n'importe où, même depuis les pays occidentaux, rendant la question du « maintien de la paix » dans des territoires spécifiques de moins en moins pertinente pour assurer la paix.

Quant aux sanctions imposées par l'ONU, elles ne sont pas non plus utiles d'une quelconque façon, puisqu'elles n'ont aucun effet sur des réseaux terroristes disséminés ; par contre, elles imposent des privations aux populations civiles tout en renforçant le régime politique qui les maintient sous son joug. De même, la priorité supposée de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU sur les législations nationales est tout aussi vide de sens : en rationalisant des violations du droit de propriété par l'inclusion de « droits » redistributionnistes dans la liste des droits de l'homme, la Déclaration fournit des excuses aux régimes totalitaires et des prétextes aux conflits violents pour le contrôle des ressources, alors que la Convention relative au statut des réfugiés fait peser le poids des conséquences humanitaires sur d'autres pays. L'ONU ne peut maintenir la paix car elle est fondée sur la vision aberrante des États comme garants des droits de l'homme, alors que dans le monde réel ils en sont les pires violeurs.⁵² La protection des véritables droits de l'homme ne peut être réalisée par des systèmes légaux qui ne les reconnaissent pas. C'est aussi pour cela que la distinction répandue entre la soi-disant préférence des Européens pour le « droit international », personnifiée par la position du président français Jacques Chirac contre l'intervention en Irak, et celle du gouvernement américain pour « la force » est sans fondement : l'ONU ne représente pas la légalité, mais l'irrespect du droit, à l'image des nombreuses dictatures et autres gouvernements corrompus qu'elle abrite dans l'impunité.

⁵² Cf. supra, p.7, note 9.

L'alternative

Le bilan de l'ONU en tant que force pour la paix a été exclusivement négatif. Son idéologie collectiviste et ses préceptes étatistes ont fait beaucoup plus de mal que de bien. En légitimant des dictatures brutales et des régimes criminels, en promouvant un programme socialiste mondial, en extorquant des ressources des États occidentaux au détriment des droits de propriété légitimes de leurs contribuables et en perpétuant la pauvreté par ses programmes contre-productifs de développement, l'ONU constitue incontestablement davantage une menace qu'un espoir pour la paix.

Quelle est l'alternative ? « De même que la guerre est la conséquence naturelle du monopole, la paix est la conséquence naturelle de la liberté. »⁵³ La paix émerge de la coopération volontaire et de l'échange libre de biens, de services et d'idées entre individus, quelles que soient leurs origines ou leurs croyances.⁵⁴ C'est sur le marché mondial que le caractère pacifique de l'humanité s'exprime. Au contraire, l'intervention étatique dans la sphère de l'échange volontaire est source de conflits, et en fin de compte, de guerres. Les États sont souvent vus comme des « maux nécessaires » pour contenir la tendance au conflit de la nature humaine, mais ce point de vue oublie complètement que les États sont eux-mêmes des organisations humaines et sont donc enclins aux conflits tout autant que d'autres, comme le bilan historique — et notamment celui de l'ONU en tant qu'union d'États — ne le montre que trop bien. En tant que monopoles de l'usage légal de la force, les États ont systématiquement perturbé l'harmonie humaine mondiale. Le monopole étatique devrait donc également être remis en question sur la plan de la sécurité : comme l'a identifié l'économiste belge Gustave de Molinari, « sous un régime de liberté, l'organisation naturelle de l'industrie de la sécurité ne différerait pas de celle des autres industries ».⁵⁵

Supprimer les entraves étatiques au commerce, mettre fin aux bureaucraties intergouvernementales à tendance totalitaires comme l'ONU et reconnaître et respecter universellement les droits de propriété individuels en tant que droits de l'homme authentiques, commençant par le droit à la vie, sont les meilleures réponses à l'oppression et à la pauvreté dans le monde, et les meilleures garanties pour une paix mondiale.

⁵³ Gustave de Molinari, « De la production de la sécurité », *Journal des Économistes*, no 95, vol. 22, février 1849.

⁵⁴ Joan Kennedy Taylor, ed., *Free Trade: The Necessary Foundation for World Peace* (Irvington-on-Hudson, Foundation for Economic Freedom, 1996), p. 137.

⁵⁵ Molinari, op. cit. Pour une élaboration contemporaine, voir Hans-Hermann Hoppe, « The Private Production of Defense », *Essays in Political Economy*, Ludwig von Mises Institute, 1998.

Références

- Arutz Sheva Reference Desk.
- Ayittey, George B. N., *Africa Betrayed* (New York, St. Martin's Press, 1993).
- , *Africa in Chaos: A Comparative History* (New York, St. Martin's Press, 1999).
- Bauer, Peter, *From Subsistence to Exchange and Other Essays* (Princeton, Princeton University Press, 2000).
- Conseil de l'Europe.
- Easterly, William, *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good* (New York, The Penguin Press, 2006).
- , « Freedom versus Collectivism in Foreign Aid », in James Gwartney et Robert Lawson, avec William Easterly, *Economic Freedom in the World: 2006 Annual Report* (Vancouver, Fraser Institute, 2006).
- Gartzke, Erik, « Economic Freedom and Peace », in James Gwartney et Robert Lawson, avec Erik Gartzke, *Economic Freedom in the World: 2005 Annual Report* (Vancouver, Fraser Institute, 2005).
- Gwartney, James et Robert Lawson, avec William Easterly, *Economic Freedom in the World: 2006 Annual Report* (Vancouver, Fraser Institute, 2006).
- Hancock, Graham, *The Lords of Poverty: The Power, Prestige, and Corruption of the International Aid Business* (New York, Atlantic Monthly Press, 1989).
- Hoppe, Hans-Hermann, « The Private Production of Defense », *Essays in Political Economy*, Ludwig von Mises Institute, 1998.
- Karsh, Efraim, *Arafat's War: The Man and His Battle for Israeli Conquest* (New York, Grove Press, 2003).
- Lemennicier, Bertrand, *La Morale face à l'économie* (Paris, Editions d'Organisation, 2006).
- Lindzen, Richard S., « Climate of Fear: Global-warming Alarmists Intimidate Dissenting Scientists into Silence », *The Wall Street Journal*, 12 avril 2006.
- , « Scientists' Report Doesn't Support the Kyoto Treaty », *The Wall Street Journal*, 11 avril 2001.
- Maren, Michael, *The Road to Hell: The Ravaging Effects of Foreign Aid and International Charity* (New York, The Free Press, 1997).
- Mbeki, Moeletsi, « Perpetuating Poverty in Sub-Saharan Africa: How African Political Elites Undermine Entrepreneurship and Economic Development », International Policy Network, 2005.
- Meyer, Jeffrey A. and Mark G. Califano, *Good Intentions Corrupted: The Oil-for-Food Scandal and the Threat to the U.N.* (New York, PublicAffairs, 2006).
- Michaels, Patrick J., *Meltdown: The Predictable Distortion of Global Warming by Scientists, Politicians, and the Media* (Washington, Cato Institute, 2004).
- Ministère des Affaires étrangères français.
- Mises, Ludwig von, *Economic Calculation in the Socialist Commonwealth* (Auburn, Ludwig von Mises Institute, [1920] 1990).
- , *Human Action: A Treatise on Economics* (Auburn, Ludwig von Mises Institute, [1949] 1998).
- Mission permanente d'Israël à l'ONU.
- Molinari, Gustave de, « De la production de la sécurité », *Journal des Économistes*, no 95, vol. 22, février 1849.
- Mongalvy, Sophie, « Donors Pledge 500 million dollars in aid to Palestinians », AFP, 1^{er} septembre 2006.
- Moore, Thomas Gale, *Climate of Fear: Why We Shouldn't Worry About Global Warming* (Washington, Cato Institute, 1998).
- Morris, Julian, « Just Trade: The Moral Imperative of Eliminating Barriers to Trade », International Policy Network, 2005.
- Mwenda, Andrew, « Foreign Aid and the Weakening of Democratic Accountability in Uganda », Foreign Policy Briefing No. 88, Cato Institute, 12 juillet 2006.
- Organisation des Nations Unies.
- Organisation Internationale du Travail.
- Organisation Mondiale du Commerce.
- Peeters, Marguerite A., « WHO Prescribes Socialist Medicine », *The Wall Street Journal*, 14 mai 1996.
- , *Hijacking Democracy: The Power Shift to the Unelected* (Washington, AEI Press, 2000).
- Reisman, George, *Capitalism: A Treatise on Economics* (Ottawa, Jameson Books, 1998), pp. 267-295.
- Renan, Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation ? », Conférence faite à la Sorbonne, 11 mars 1882.
- Rummel, R. J., *Death by Government* (New Brunswick, Transaction Publishers, 1997).
- Sachs, Jeffrey D., U.N. Millennium Project, *Investing in Development: A Practical Plan to Achieve Millennium Development Goals* (New York, United Nations Development Programme, 2005).
- Salin, Pascal, *Libéralisme* (Paris, Odile Jacob, 2000).
- Shawcross, William, *Deliver Us from Evil: Peacekeepers, Warlords and a World of Endless Conflict* (New York, N.Y.: Touchstone, 2000).
- Soto, Hernando de, *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else* (New York, Basic Books, 2000).
- Taiwanese Government Information Office.
- Taylor, Joan Kennedy, ed., *Free Trade: The Necessary Foundation for World Peace* (Irvington-on-Hudson, Foundation for Economic Freedom, 1996), p. 137.
- Thorning, Margo and Andrei Illaniorov, ed., « Climate Change Policy and Economic Growth: A Way Forward to Ensure Both », International Council for Capital Formation, 14 février 2005.